Enquête publique :
Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Par arrêté intercommunal n°2026/16 du 26 août 2026, la Présidente de la Communauté de Communes a ordonné l'ouverture d'une **enquête publique** unique portant sur :
- l'élaboration du **plan local d'urbanisme intercommunal** valant programme local de l'habitat de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile,
- les projets de périmètres délimités des abords de monuments historiques des communes de Bernardswiller, Meistratzheim et Obernai,
- le zonage d'assainissement collectif et non collectif et zonage eaux pluviales de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile.

L'enquête publique unique se déroulera du **21 septembre 2026** à partir de 9h00 au **30 octobre 2026** jusqu'à 16h30 inclus, pour une durée totale de 40 jours.
Le commissaire enquêteur tiendra des permanences pour recevoir le public aux dates et lieux suivants :
- 21 septembre 2026 de 9h00 à 11h00, à la Mairie d'Obernai ;
- 29 septembre 2026 de 14h30 à 16h30, à la Mairie de Niedernai ;
- 7 octobre 2026 de 9h00 à 11h00, à la Mairie de Meistratzheim ;
- **15 octobre 2026 de 9h00 à 11h00, à la Mairie de Innenheim ;**
- 23 octobre 2026 de 14h30 à 16h30, à la Mairie de Bernardswiller ;
- 30 octobre 2026 de 14h30 à 16h30, à la Mairie de Krautergersheim ;
- 26 septembre 2026 et 17 octobre 2026 de 9h00 à 12h00, à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, situé 20 rue des Erables 67210 OBERNAI .

Les dossiers soumis à enquête publique pourront être consultés pendant toute la durée de l'enquête:
- au siège de l'enquête publique 20 rue des Erables 67210 OBERNAI (du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et du lundi au jeudi de 13h30 à 16h),
- dans les mairies des communes membres,
- sur le site internet de la Communauté de Communes à l'adresse suivante : https://www.cc-paysdesainteodile.fr

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique par une demande écrite adressée au siège de l'enquête publique.
Le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site internet du registre dématérialisé à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/7589
Le dossier d'enquête peut également être consulté gratuitement sur un poste informatique au siège de l'enquête, à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, 20 rue des Erables,
67210 Obernai, aux heures d'ouverture, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et du lundi au jeudi de 13h30 à 16h.

Le public pourra **consigner ses observations sur toute la durée de l'enquête publique** :
- sur les registres papiers ouverts à cet effet au siège de l'enquête publique 20 rue des Erables 67210 OBERNAI et dans les mairies des six communes membres de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile,
- par voie dématérialisée sur le site internet suivant : https://www.registre-dematerialise.fr/7589 ,
- par courrier postal adressé à :

Monsieur Jean Annaheim, Commissaire Enquêteur,
Enquête publique relative aux projets de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat, des Périmètres Délimités des Abords des monuments historiques des communes de Bernardswiller, Meistratzheim et Obernai, du zonage d'assainissement collectif et non collectif et du zonage eaux pluviales

Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile

20 rue des Erables,

67210 Obernai ;